

# ADR matières dangereuses spécialisation citernes

## Financement

Formation professionnelle continue  
Non conventionnée / sans dispositif

## Organisme responsable et contact

AFTRAL - PAU  
GAULENE Cathy  
05.59.77.91.88  
recrutement.pau@aftral.com

## Accès à la formation

### Publics visés :

Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Salarié(e)  
Actif(ve) non salarié(e)

### Sélection :

Dossier

### Niveau d'entrée requis :

Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

### Conditions d'accès :

Conducteurs routiers destinés à transporter, en national et en international, des matières dangereuses des classes 2, 3, 4.1, 4.2, 4.3, 5.1, 5.2, 6.1, 6.2, 8 et 9 - en citernes fixes ou démontables d'une capacité supérieure à 1m3 - en véhicules-batteries d'une capacité totale supérieure à 1m3, ou - en conteneurs-citernes, citernes mobiles ou CGEM d'une capacité individuelle supérieure à 3m3. Etre titulaire d'un certificat de formation de base en cours de validité.

### Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

### Contrat de professionnalisation possible ?

Non

## Objectif de la formation

Identifier et appliquer les connaissances techniques, réglementaires et professionnelles autorisant le transport des matières dangereuses des classes 2, 3, 4.1, 4.2, 4.3, 5.1, 5.2, 6.1, 6.2, 8 et 9, en citernes conformément à la réglementation ADR (8.2) et à l'arrêté TMD (annexe I § 4). Pour les titulaires de la spécialisation Classes 1, et/ou de la spécialisation Classe 7, identifier et appliquer les prescriptions relatives au transport, en citernes, des matières de ces classes.

## Contenu et modalités d'organisation

- Accueil des stagiaires et formalités administratives - Présentation des objectifs de la spécialisation et du contexte réglementaire - Agrément des véhicules citernes - Instructions citernes - Les flexibles - Généralités liées aux opérations de chargement / déchargement des citernes - Spécificités présentées par le chargement / déchargement des citernes pour certaines matières - Déchargement sur la voie publique / chez le particulier - Rôles et responsabilités des différents intervenants - Les documents de bord - Signalisation et placardage - Circulation et stationnement des véhicules-citernes - Conduite à tenir en cas d'incident / accident - Etude de cas concrets / Mise en situation - Etude de cas - Questions diverses / Synthèse - Examen

Parcours de formation personnalisable ?  Oui  Non  Type de parcours  Non renseigné

## Validation(s) Visée(s)

ADR - Formation conducteurs - Transport de matières dangereuses - Spécialisation citernes initiale - Sans niveau spécifique

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

## Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

## Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00201960	du 01/01/2021 au 31/12/2021	Lons (64)	AFTRAL - PAU		MON COMPTE FORMATION	FPC
00248772	du 01/01/2022 au 31/12/2022	Lons (64)	AFTRAL - PAU		MON COMPTE FORMATION	FPC
00313666	du 01/01/2023 au 31/12/2023	Lons (64)	AFTRAL - PAU		MON COMPTE FORMATION	FPC
00373474	du 02/01/2024 au 31/12/2024	Lons (64)	AFTRAL - PAU		MON COMPTE FORMATION	FPC

00542699

du 02/01/2025 au  
31/12/2025

Lons (64)

AFTRAL - PAU

MON  
COMPTE  
FORMATION

FPC